JE soussigné Professeur en l'Art & Science des Accouchemens, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, certifie que le sieur joseph Barilly chirurgien major du regiment de [illegible] dragons a suivi mon cours d'accouchements & a manœuvré les accouchements tant laborieux que naturels

a assisté exactement à mes Leçons particulieres sur les maladies des Femmes grosses, en travail, & accouchées, pendant l'année mil sept cent soixante sept

En foi de quoi, je lui ai donné le présent Certificat. Fait à Paris, le onze juin 1767.

[illegible]

Conseiller chirurgien ordinaire du roy [illegible]

